Cinquante-huitième année. - N ° 50 A Lundi 11 et mardi 12 mars 2024

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4409

75 – PARIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Extrait de jugement

Date : 5 mars 2024.
Jugement d'interdiction de gérer.
518 094 644 RCS Paris.
SARL EIKO-STUDIO.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Sigle : EIKO-STUDIO.
Activité : Conseil, réalisation et vente de solutions de communication, tous supports et organisation d'événements..
Adresse : 23, rue du Dessous des Berges, 75013 Paris.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. Aina Randriamalala pour une durée de 5 ans.